

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	6

MINISLAM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam](#) offre :

- une solide formation de base permettant de s'appropriier les fondements de la civilisation arabo-musulmane ;
- un accès au [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et au [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) pour tout bachelier UCLouvain, moyennant des compléments de formation.

MINISLAM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) de la civilisation arabo-musulmane, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#).
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences de la discipline, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#).
3. Faire preuve d'une capacité d'abstraction conceptuelle/de formalisme/d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences de la discipline avec la rigueur exigée par la/les discipline(s).
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre un(e) phénomène/question /problématique/système relevant de la discipline, et avec la rigueur exigée par celle-ci, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences de la discipline avec la rigueur exigée par celle-ci.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

Les 30 crédits de la mineure sont à répartir entre le deuxième et le troisième blocs annuels du bachelier, de manière à ce que le programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits. Les cours sont à choisir librement ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊙ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Langues (20 crédits)

Quatre cours à choisir dans la liste ci-dessous. Pour les étudiants n'ayant jamais fait d'arabe, les cours LARAB1101 et LGLOR1660 sont obligatoires dans le deuxième bloc annuel.

⊗ LARAB1101	Arabe moderne: niveau élémentaire	Manhal Makhoul (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LGLOR1660	Arabe classique I	Sébastien Moureau	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ LGLOR1664	Arabe classique II A 🟡	Motia Zouihal (supplée Godefroid De Callatay)	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X
⊗ LGLOR1663	Arabe classique II B 🟡	Godefroid De Callatay	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X
⊗ LARAB1301	Arabe moderne : niveau moyen	Manhal Makhoul (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐	X

o Culture et civilisation (10 crédits)

Deux cours à choisir parmi :

⌘ LGLOR1534	Histoire de la civilisation arabo-musulmane	Jean-Charles Ducène (supplée Godefroid De Callatay)	EX [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LDROI1511	Introduction au droit islamique	Louis-Léon Christians Baudouin Dupret Ayang Yakin (supplée Louis-Léon Christians)	EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	EX [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINISLAM - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2022-roge1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2022-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2022-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2022-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2022-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2022-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2022-rom1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2022-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2022-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2022-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2022-filo1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2022-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2022-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2022-germ1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2022-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2022-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2022-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2022-farm1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2022-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (voir [Bacheliers concernés](#)).

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les 30 crédits de la [Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam](#) sont valorisables pour un accès aux [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)

- Voir [Conditions d'accès](#) du master 120
- Voir [Conditions d'accès](#) du master 60

Dernière mise à jour : mars 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/EHAC

Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EHAC

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.13

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 49 35](tel:+32210474935) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 49 29](tel:+32210474929)

Responsable académique du programme: Godefroid De Callatay

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition ou de modalité d'admission particulières pour cette mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020